

# LETTRE

---

## OUVERTE

### Monsieur le Président de la République

#### Savez-vous que vous pouvez sauver des centaines de vies et économiser 9,6 milliards d'euros ?

En effet, en diminuant le taux de refus au prélèvement d'organes de 33% à 22% (taux de 15% en Espagne) et en augmentant le don du rein du vivant de 10 à 25% (taux supérieur à 40% dans les pays nordiques), nous pourrions accroître considérablement le nombre de greffes et ainsi sauver des centaines de vies et améliorer celle de milliers d'autres.

**Sachant que le coût annuel d'une dialyse est de 67.000 euros plus élevé qu'un suivi de greffe, cela représenterait une économie de 9,6 milliards d'euros.**

#### NOS PROPOSITIONS :

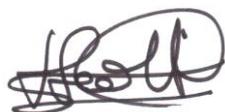
- **FAIRE CONNAITRE MASSIVEMENT LA LOI** : principe du **droit d'opposition** : « **tu n'as pas dit non, tu es donneur** ». Seulement 13% des Français connaissent la loi et 92% souhaitent qu'elle le soit par tous. **Inappliquée car méconnue**, cela entraîne entre autres un fort taux de refus. C'est la raison pour laquelle il est important de dire sa position à ses proches afin de les protéger et éviter de rajouter de la douleur à la douleur dans un moment difficile.

Cette **communication sur la loi** devra se faire de manière **plus percutante et interpellante**.

- **COMMUNIQUER SUR LE DON DU VIVANT** : communiquer auprès du public sur la **possibilité de donner un rein à ses proches** et leur permettre de retrouver une vie normale. Faire également savoir que le don du vivant présente très peu de risques pour le donneur. **Former et sensibiliser le corps médical** (insuffisamment informé à ce jour) afin qu'il puisse **présenter cette solution aux familles des malades**.

**Monsieur le Président, le don d'organes est un enjeu de société majeur qui place l'altruisme et la solidarité au dessus de tout. La vie de nombreux concitoyens est entre vos mains !**

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.



Jean-Pierre SCOTTI  
Président

# **DON D'ORGANES** **SAUVER DES VIES ET** **ECONOMISER 9.6 MILLIARDS D'EUROS**

## Paramètres 2011

Nombre d'oppositions au prélèvement d'organes : **1027** (Cf. rapport d'activités 2011 Agence de la biomédecine)

Greffes de reins : **2976** (dont 2674 morts encéphaliques et 302 dons du vivant)

Prélèvement d'**1,7 rein** en moyenne par donneur en mort encéphalique

Durée moyenne de vie d'un greffon rénal : **15 ans**

Nombre de dialysés : 38000 en 2011 dont 9344 inscrits sur la liste d'attente

Economie sur une année de suivi de greffe / année de dialyse : **67.000 euros**

(1<sup>ère</sup> année : coût de greffe = coût dialyse)

## **NOS OBJECTIFS**

**Augmenter le volume de greffes** en faisant :

- **Baisser le taux de refus d'1/3**
- **Augmenter le don du vivant pour atteindre un taux de 25% du total de greffes** (A ce jour, en France, ce taux est de 10% alors qu'il est de 54,6% aux Pays-Bas, de 45,4% en Suède, de 37,7% en Grande-Bretagne).

## **BAISSER LE TAUX DE REFUS AU PRELEVEMENT D'ORGANES**

En baissant le taux de refus d'1/3, nous obtiendrions  $1027 \div 3 = 342$  **donneurs supplémentaires**, soit **plusieurs centaines de vies sauvées (cœur, poumons, foie...)**.

De plus, sachant qu'1,7 rein peut être en moyenne prélevé par donneur, nous obtiendrions  $342 \times 1,7 = 581$  **greffons** rénaux supplémentaires provenant de morts encéphaliques.

## **AUGMENTER LE DON DU VIVANT**

Si le nombre de greffes provenant du don du vivant représentait **25%** du nombre total de greffes, le nombre de greffons du vivant supplémentaires serait de 783.

En effet :

Soit ME = nombre de greffes provenant de morts encéphaliques

Soit V = nombre de greffes provenant de don du vivant

On aurait :  $V = 0,25(ME+V)$

Or :  $ME = 2674 + 581$  (provenant de la baisse du taux de refus) = 3255

$V = (0,25 \times 3255) + 0,25V$

Donc  $0,75V = 814$      $V = 1085$

Comme nous avons déjà 302 dons du vivant, les greffons supplémentaires du don du vivant seraient :  $1085 - 302 = 783$

Le nombre total de reins supplémentaires greffés serait donc de

**783 + 581 = 1364**

## **ECONOMIE**

Sachant que la première année, le coût d'une greffe est égal au coût d'une dialyse et qu'ensuite le suivi d'une greffe coûte 67K euros de moins qu'une dialyse, nous arriverions donc à une **économie cumulée** pendant **14 ans** de :

$1364 \times (1+2+3+\dots+14) \times 67k = 9,6$  **milliards d'€uros**

**L'économie réalisée serait de 9,6 Milliards d'€uros**

**Sur la durée de vie des greffons**